

A pied, à vélo, en bateau : nos balades préférées

Chaussures de rando et sacs à dos...

Randonnée de la forêt et de l'eau

8 km, environ 2h30

Dépliant disponible dans les Offices de Tourisme.

Départ de la place de l'église à Cessy-les-bois

De la place de l'église, prendre la D178, direction Sainte-Colombe-des-Bois, Villarnault. Au croisement de la D178-C2, prendre la D178, et tout de suite à droite, suivre le chemin jusqu'à la lisière du bois. Prendre à gauche, suivre le bois en longeant le champ, traverser la route et prendre en face l'allée forestière.

Continuer dans le bois.

Prendre à droite la route goudronnée.

Tourner à gauche au niveau des parcelles 11 et 13 (balisage jaune).

Au carrefour des chemins, prendre le second chemin à gauche.

Suivre jusqu'à la ferme du « Tresseux ».

Traverser Tresseux et rejoindre Bondieuse en prenant le chemin sur la gauche.

Traverser la D187 en direction du lavoir (face à vous).

Rejoindre Cessy par le chemin qui longe la Talvanne à gauche du lavoir.



Pourquoi on l'aime ? Parce que la balade débute à Cessy-les-Bois, charmant village niché au creux de la vallée de la Talvanne qui mérite vraiment le détour !

La petite information en plus :

Deux colonies de chauves-souris : le Grand Rhinolophe et le Murin à oreilles échanquées, sont présentes sur la commune. L'importance de ces colonies pour la région lui a valu le classement en zone Natura 2000.

